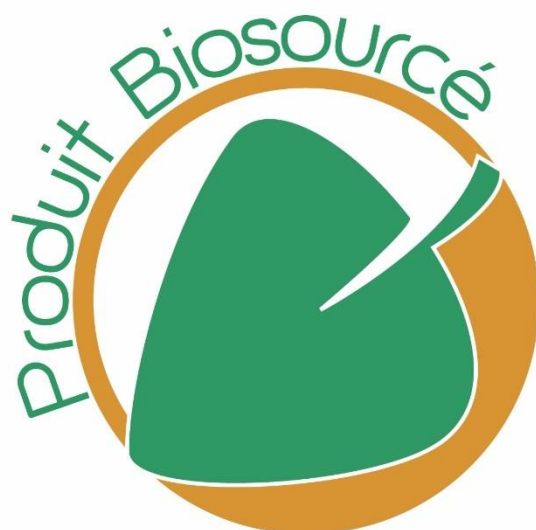
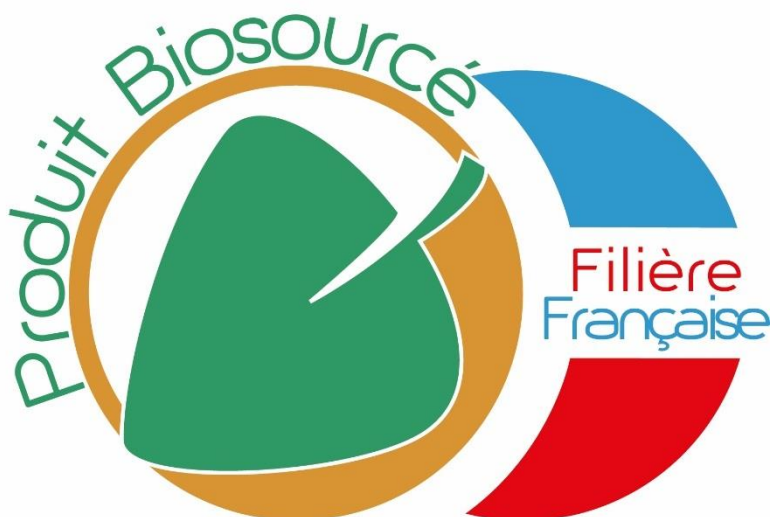




BIOFIB ISOLATION, première marque française à obtenir le label officiel « produit biosourcé » !

Biofib' spécialiste français de l'isolation biosourcée thermique et acoustique, devient le premier fabricant labellisé « produits biosourcés ». Depuis bientôt 10 ans, la marque originaire de Vendée conçoit et fabrique, des isolants novateurs issus de la biomasse végétale. Tous ses produits sont composés de fibres de chanvre origine France.



« Un label décisif pour notre famille de matériaux »

La société KARIBATI, dont la mission est d'accompagner le développement des acteurs des filières biosourcées, a créé en 2017 le label « produit biosourcé ». Ce label a pour objectif :

- de structurer le marché avec une marque de qualité pour les produits de construction à caractère renouvelable ;
- d'apporter visibilité et transparence sur les quantités biosourcées intégrées ;
- de promouvoir la filière française des matériaux biosourcés pour le bâtiment.

Convaincu par la pertinence de ce nouveau label, Biofib a rapidement entrepris le travail de validation pour quatre de ses isolants les plus emblématiques : Biofib'chanvre, Biofib'trio, Biofib'ouate et Jetfib'natur.

Tous ont répondu positivement au référentiel KARIBATI, qui exige un minimum de 70 % de matières premières issues de la biomasse dans les isolants. Une valeur facilement atteinte par les produits Biofib qui affichent des taux de biosourcés d'au moins 85 %.

L'obtention du label « produit biosourcé » s'intègre à la politique qualité rigoureuse et ambitieuse que mène la marque depuis ses débuts : un site de production ISO 9001, des produits validés par les instances officielles telles que ACERMI, CSTB, FCBA, FDES...

Cette labellisation est aussi l'occasion pour Biofib' de conforter son leadership sur le marché de l'isolation biosourcée thermique et acoustique.

Olivier Jadeau, directeur Cavac biomatériaux.

Pourquoi vous être engagé dans ce nouveau label?

« Selon moi le label "produit biosourcé" est favorable à tout point de vue. Il répond à une attente des consommateurs qui souhaitent plus de transparence sur l'origine et la composition des matériaux de construction. Le label est donc une garantie officielle qui identifie de façon lisible les fabricants de matériaux biosourcés.

Ce label est aussi l'occasion pour nous de continuer notre travail de pédagogie autour du chanvre. C'est un végétal aux propriétés uniques, d'un point de vue technique dans les applications bâtiments bien sûr, mais aussi écologique puisqu'il est renouvelable annuellement !

Par ailleurs, le label est décisif pour notre famille de matériaux. Il vient bouleverser les codes du secteur de l'isolation, historiquement dominé par les matériaux non renouvelables ou de synthèse. »

Biofib' marque leader du biosourcé

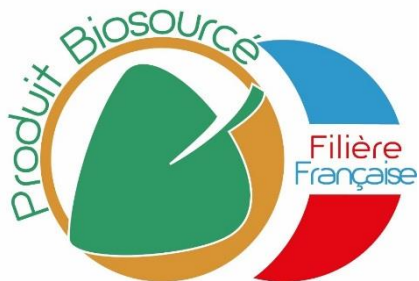
Il y a bientôt 10 ans, Cavac biomatériaux, filiale du groupe coopératif agricole vendéen Cavac, donnait naissance à la marque Biofib'isolation, pour incarner le renouveau de la construction et participer à la transition écologique en concevant des isolants à partir de fibres végétales cultivées et transformées localement.

Depuis, la marque n'a cessé d'innover autour des végétaux. Elle propose des produits isolants qui séduisent aussi bien les artisans que les consommateurs. La gamme, qui se compose d'isolants vrac, rigides ou semi rigides, est capable de répondre à toutes les applications constructives thermiques ou acoustiques. Tous les produits assurent des performances thermiques incontestées, qui conduisent naturellement à des économies d'énergie. Au-delà de leurs performances reconnues et certifiées (ACERMI) les isolants, garantissent un véritable « confort de pose » pour tous les professionnels du bâtiment. Leurs fibres naturelles sont parfaitement saines, non irritantes et recyclables. Aujourd'hui nos isolants sont disponibles auprès de tous les distributeurs professionnels et GSB de France.

Quelle Biomasse végétale pour Biofib : le chanvre mais pas uniquement...

Le chanvre est à la base de tous les produits isolants Biofib'. C'est l'ADN de la marque. Il faut dire que ses atouts sont nombreux : inertie thermique, régulation de l'hygrométrie, résistance mécanique,... Le chanvre n'est pas le seul végétal employé. Le lin et le coton recyclé sont très souvent utilisés pour leur complémentarité avec le chanvre. La mixité des fibres amène de la résilience aux produits et optimise les performances thermiques. Les fibres de chanvre et de lin sont cultivées en France. Plus précisément en Vendée et en Deux-Sèvres par les agriculteurs sociétaires de la coopérative Cavac. Le coton, quant à lui, est issu d'une filière de recyclage implantée en France.

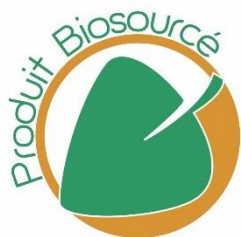
Deux niveaux de labellisation....



=

biofib
chanvre

biofib
ouate



=

biofib
trio

jetfib
natur

Le logo du label sera apposé sur les packaging et les outils de communication des produits labellisés.

Un repère facilement identifiable pour le consommateurs !

PHOTOS



Contact presse
Amélie Rotteleur
a.rotteleur@cavac.fr
02 51 36 57 80
06 03 25 56 09



www.biofib.com